

Atelier 3 : des territoires robustes et valorisant leurs ressources

La valorisation des ressources locales renforce l'autonomie des territoires et concourt au développement économique par la création d'emplois non délocalisables.

L'identification des potentialités de développement des ressources locales doit répondre aux besoins énergétiques futurs : développement des énergies renouvelables, adaptation au changement climatique et aménagement



Pays de St Omer : réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal intégrant les questions climatiques,

Jean-Jacques HILMOINE,
Président de la Communauté de Communes du Canton de Fruges

Territoire leader en région dans le développement éolien la Communauté de Communes du Canton de Fruges a naturellement fait de la question énergétique et de la lutte contre le changement climatique l'élément moteur de son projet de territoire formalisé dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Dans ce domaine, la stratégie communautaire ambitionne notamment de poursuivre la valorisation du potentiel local d'énergie renouvelable et la diversification du mix énergétique par le soutien au photovoltaïque, à la méthanisation et à la filière bois énergie.

Parallèlement, la collectivité souhaite promouvoir la sobriété énergétique par la mise en œuvre d'ambitieuses politiques de réhabilitation de l'habitat ancien, et des choix d'aménagement favorisant les déplacements de courtes distances, une réduction de la consommation foncière et la conception bioclimatique des bâtiments.

Afin de mettre en œuvre les ambitions énoncées dans le PLUI, la communauté de communes entend mobiliser les retombées économiques locales générées par le développement des énergies renouvelables pour financer ses politiques publiques en matière de sobriété énergétique. Pour cela, la création d'une Société d'Economie Mixte multi-énergie est actuellement à l'étude.